

# Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier.

## TOTAL Répartition par CSP

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0,4	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	5,7	20	20	20
3- écarts du nombre de promotions entre les femmes et les hommes	1	1,3	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>94</b>		<b>100</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>94</b>		<b>100</b>

## AUTODIAGNOSTIC EGALITÉ PROFESSIONNELLE

ACCUEIL AUTODIAGNOSTIC CONSEILS

[Recommencer le questionnaire](#)

## VOS RÉSULTATS

D'après vos réponses, vous obtenez une note globale sur 10 ainsi qu'une note pour chaque grand domaine.

Vous pourrez ainsi identifier vos points forts et vos axes de progrès.

**Avec une note de 9,4 / 10, vous avez le profil « Risque faible de discrimination sur le sexe et respect des obligations légales ».**

Bravo, vous avez un faible risque de discrimination et vous respectez vos obligations !

Au vu de vos réponses, il y a peu de risque de discrimination liée au sexe dans votre entreprise et vous avez un bon niveau de conformité vis-à-vis de vos obligations légales sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Vous avez peu de risque juridique en matière de violences sexuelles car vous identifiez et traitez visiblement bien les cas qui en relèvent.

Si vous souhaitez valoriser votre engagement et continuer à progresser, de nombreux dispositifs et formations conçus par la branche sont à votre disposition. Et surtout, n'hésitez pas à nous contacter pour partager vos bonnes pratiques !

